

Tekst 1

Un défi ambitieux pour les bistrots parisiens



(1) On l'aime pour son jambon-beurre, son patron et ses serveurs railleurs, ses clients en tenue d'éboueur ou de manager... Le bistrot parisien fait partie du décor et des vies animées de celles et ceux qui veulent s'échapper du « métro-boulot-dodo ». Une association, dirigée notamment par des professionnels du bistrot, rêve d'une reconnaissance planétaire pour ces temples de la convivialité. Elle s'est lancé un défi ambitieux : inscrire les bistrots de Paris incarnant un « art de vivre » au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

(2) L'association ne manque pas d'arguments. « C'est le symbole d'un creuset social, d'un melting-pot à la française qui existe depuis des siècles. Dans cet univers ouvert,

empreint de culture et de sympathie, tout le monde se réunit au comptoir, l'ouvrier comme le chef d'entreprise, le Parisien comme le non-Parisien », vante Jean-Pierre Chedal, vice-président de l'association. Selon lui, ce « lieu d'échange et de partage » possède une dimension historique depuis la naissance du Procope, le plus ancien café de Paris, créé au XVIIe siècle. Mais aussi culturelle quand il fut le lieu de rencontre des peintres impressionnistes et d'écrivains célèbres, parmi lesquels Boris Vian, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

(3) Si le bistrot de Paris avait les faveurs de l'Unesco, il rejoindrait alors le repas gastronomique, le fest-noz breton, le compagnonnage ou la tapisserie d'Aubusson, savoir-faire hexagonaux déjà honorés. « En termes d'image, c'est un véhicule culturel mondial formidable », s'enthousiasme Jean-Pierre Chedal. Son association estime que les bistrots parisiens sont aujourd'hui en danger, en raison notamment de loyers spectaculairement en hausse, et qu'il faut les protéger pour « contrecarrer la mise en péril de cette tradition populaire ».

*d'après www.leparisien.fr,
le 7 juin 2018*

Tekst 1 Un défi ambitieux pour les bistrots parisiens

- 1p 1 In de eerste alinea wordt een metafoor gebruikt voor Parijse bistro's.
Noteer deze benaming in het Frans.
- 1p 2 « L'association ne manque pas d'arguments. » (lignes 17-18)
Lequel ou lesquels des arguments suivants l'association avance-t-elle au 2ème alinéa pour classer les bistrots parisiens ?
- 1 Les bistrots parisiens constituent un lieu où se rencontrent des personnes issues de différentes classes sociales.
 - 2 Dans le passé, des hommes de lettres et des artistes peintres fréquentaient les bistrots parisiens.
- A le premier
B le deuxième
C les deux
D aucun des deux
- 1p 3 Qu'est-ce qui est vrai d'après le 3ème alinéa ?
L'inscription des bistrots parisiens à la liste de l'Unesco
- A est contrariée par celle d'autres phénomènes culturels.
 - B favoriserait la transmission de la culture française.
 - C ne sera accordée qu'après une procédure stricte.
 - D serait risquée selon Jean-Pierre Chedal.